

# ACADEMIE DE POITIERS

## MESURES EN FAVEUR DES CANDIDATS HANDICAPES

### CIRCUIT DU DOSSIER DE DEMANDES DE MESURES PARTICULIERES DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**SESSION 2019**

	CANDIDATS SCOLARISES			CANDIDATS NON SCOLARISES : <i>Candidats individuels ou candidats inscrits au CNED</i>
	ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DU SECOND DEGRE	ENSEIGNEMENT AGRICOLE, MFR	CFA, GRETA	
<b>Dossier à retirer dès la rentrée scolaire en septembre 2018</b>	Après du chef d'établissement ou sur le site du rectorat de l'académie de Poitiers <a href="http://www.ac-poitiers.fr/">http://www.ac-poitiers.fr/</a> puis rubrique, « examens », puis « mesures destinées aux candidats handicapés »	Après du chef d'établissement ou sur le site du rectorat de l'académie de Poitiers <a href="http://www.ac-poitiers.fr/">http://www.ac-poitiers.fr/</a> puis rubrique, « examens », puis « mesures destinées aux candidats handicapés »	Après du chef d'établissement ou sur le site du rectorat de l'académie de Poitiers <a href="http://www.ac-poitiers.fr/">http://www.ac-poitiers.fr/</a> puis rubrique, « examens », puis « mesures destinées aux candidats handicapés »	A la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pôle jeune: <b>15 Bd Jean Moulin 16000 ANGOULEME</b> <i>OU</i> A la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), Service de promotion de la santé en faveur des élèves : <b>Cité administrative du champ de Mars-Bâtiment B rue Raymond Poincaré 16022 ANGOULEME CEDEX</b> <i>OU</i> Sur le site du rectorat de l'académie de Poitiers <a href="http://www.ac-poitiers.fr/">http://www.ac-poitiers.fr/</a> puis rubrique, « examens », puis « mesures destinées aux candidats handicapés »
<b>Dossier complet à envoyer par lettre suivie avant le 19 octobre 2018</b>	Au service de promotion de la santé en faveur des élèves <b>Cité administrative du champ de Mars-Bâtiment B rue Raymond Poincaré 16022 ANGOULEME CEDEX</b>	Au service des examens - SRFD <b>DRAAF Nouvelle-Aquitaine Site de Bordeaux 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX</b>	A la Maison départementale des personnes handicapées MDPH, pôle jeunes : <b>15 Bd Jean Moulin 16000 ANGOULEME</b>	A la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pôle jeune : <b>15 Bd Jean Moulin 16000 ANGOULEME</b>